

*Dans un but de maillage territorial ainsi que de détection des jeunes talents, et en complément compétitif à son action de tournée Detect'Ping, le Secteur Performance de l'Equipe Territoriale des Actions de Proximité et d'Encadrement met en place une compétition dénommée « Top Régional Détection ».*

**Article 1 - Conditions de participation**

Le Top Régional Détection est réservé aux joueurs et joueuses benjamins et poussins, licenciés compétition à la FFTT dans l'un des dix départements de la région Grand Est et s'étant acquittés de leurs droits d'engagement s'il y a lieu.

**Article 2 – Tableaux, Qualifications et Nombre de qualifiés maximum****FILLES**

- Benjamines 2 (U11) : 8 joueuses :
  - Préinscription libre ;
    - Parmi lesquelles seront qualifiées les 6 joueuses totalisant le plus de points classements mensuels du mois précédent l'épreuve ;
  - 2 Wild card attribuées par le secteur performance.
- Benjamines 1 (U10) : 14 joueuses :
  - 10 sélectionnées par le secteur performance à l'issue de leur participation à une étape du Detect'Ping ;
  - 4 Wild card attribués par le secteur performance.
- Poussine (U9) : 8 joueuses :
  - 6 sélectionnées par le secteur performance à l'issue de leur participation à une étape du Detect'Ping ;
  - 2 Wild card attribués par le secteur performance.

**GARCONS**

- Benjamins 2 (U11) : 8 joueurs :
  - Préinscription libre ;
    - Parmi lesquels seront qualifiés les 6 joueurs totalisant le plus de points classements mensuels du mois précédent l'épreuve ;
  - 2 Wild card attribuées par le secteur performance.
- Benjamins 1 (U10) : 14 joueurs :
  - 10 sélectionnés par le secteur performance à l'issue de leur participation à une étape du Detect'Ping ;
  - 4 Wild card attribués par le secteur performance
- Poussins (U9) : 8 joueurs :
  - 6 sélectionnés par le secteur performance à l'issue de leur participation à une étape du Detect'Ping ;
  - 2 Wild card attribués par le secteur performance

**MIXTES**

- Pré-poussins (U8) : 8 joueurs ou joueuses :
  - 6 sélectionnés par le secteur performance à l'issue de leur participation à une étape du Detect'Ping ;
  - 2 Wild card attribués par le secteur performance

**Article 3 - Inscriptions**

L'ensemble des inscriptions se fera uniquement en ligne pendant une période donnée, avec une date butoir fixée. Passée la date limite, aucune inscription ne sera possible et il sera fait appel aux remplaçants.

Pour les catégories benjamin(e)s 2, une période de pré-inscription en ligne sera proposée en amont, qui sera confirmée en fonction des points classements de décembre pour les joueurs retenus (cf. : art. 2).

**Article 4 – Durée des parties**

Les parties se joueront au meilleur de trois manches (*c'est-à-dire en deux manches gagnantes*).

**Article 5 - Déroulement sportif****TABLEAUX DE 8 JOUEURS/JOUEUSES**

Les joueurs ou joueuses sont placés dans une poule unique (top 8).

**TABLEAUX DE 14 JOUEURS/JOUEUSES**

Les joueurs ou joueuses sont placés dans 2 poules de 7 ; à l'issue des poules, tous les participants disputeront un tableau à classement intégral : les 1<sup>ers</sup> et 2<sup>èmes</sup> de poule pour les places 1 à 4, les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> de poule pour les places 5 à 8, les 5<sup>èmes</sup> et 6<sup>èmes</sup> de poule pour les places 9 à 12, les 7<sup>èmes</sup> de poule pour les places 13 à 14.

**Article 6 – Arbitrage**

Lors des poules, les parties seront arbitrées par les joueurs de la poule.

Lors du tableau final, chaque participant s'engage à arbitrer au moins une partie.